

# **DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES**

**2013**

Conseil Municipal du 22/02/2013

Le débat d'orientations budgétaires, conformément à la loi du 6 février 1992, tend à définir les grands axes de la politique budgétaire. Il n'a aucun caractère décisionnel et ne donne donc pas lieu à un vote.

Le débat d'orientations budgétaires ne constitue qu'un stade préliminaire de la procédure budgétaire.

Il vise à permettre d'instaurer une discussion au sein de l'assemblée communale sur les priorités et les évolutions de la situation financière de notre collectivité tout en permettant d'aborder et de rappeler nos projets sur le court et le moyen terme.

C'est dans cette perspective et conformément à la loi, cette prestation comporte :

- I** - Le contexte du budget 2013
- II** - Les projets portés par le budget 2013
- III** - Le financement des projets

## **I LE CONTEXTE DU BUDGET 2013**

### **1) Un contexte économique atone**

L'activité économique stagne en France dans une zone euro en récession.

En 2013, on observerait une reprise modeste de la croissance à hauteur de + 0,4 %. Les prévisions se situent toutefois dans une fourchette assez large, de -0,3 % à + 1,3 %, illustrant l'importance des incertitudes pesant sur les facteurs de croissance, notamment sur l'évolution du commerce extérieur.

L'investissement des entreprises et la consommation des ménages ne progresseraient que très légèrement.

### **2) Les stratégies de retour à l'équilibre des finances publiques**

La loi de programmation des finances publiques 2012-2017 s'inscrit dans la stratégie de redressement des finances publiques, qui passe à partir de 2014 par une nouvelle étape de la réduction de la dette publique.

La loi des finances de 2013 repose sur un effort budgétaire total de 30 milliards d'euros qui sera partagé entre la recherche de recettes complémentaires (10 milliards d'euros d'impôt pesant sur les grandes entreprises et 10 milliards d'euros de contribution demandée aux ménages) et la mise en œuvre d'économie en dépenses (10 milliards d'euros).

La stratégie de maîtrise de la dépense publique concerne l'ensemble des secteurs publics (Etat, organismes divers d'administration centrale, administrations sociales et collectivités locales).

En 2013, les dépenses de l'Etat (hors charge de la dette et pensions) seraient, espérons le, stabilisées en valeur et les administrations publiques locales seraient également mises à contribution, avec d'une part le gel en valeur (et donc un repli en volume) des concours de l'Etat en 2013, et d'autre part un accroissement de l'effort en matière de péréquation demandée aux collectivités territoriales.

### **Les déficits publics**

Le gouvernement s'est engagé à ramener le déficit de l'ensemble des administrations publiques à 4,5 points du PIB en 2012.

Pour 2013 le déficit s'établirait à 3 % (limite fixée par le critère de Maastricht) impliquant une poursuite inéluctable de l'effort de maîtrise des dépenses publiques, entamée depuis plusieurs années pour atteindre 0,7 % du PIB en 2017.

La dette publique continuerait à croître. Elle passerait de 86,0 % en 2011 à 89,9 % du PIB en 2012 pour atteindre 91,3 % du PIB en 2013 pour redescendre à 82,9 % en 2017.

Il est à noter que le soutien financier aux états de la zone euro représente 2,9 points du PIB en 2013. La dette des administrations locales atteignent 8,3 % du PIB soit environ 10% de la dette publique en 2011.

### 3) Les collectivités locales associées à l'effort de redressement des finances publiques

#### Gel des concours financiers de l'état avant une baisse annoncée à partir de 2014

Les collectivités territoriales sont concernées par l'effort budgétaire par la stabilisation des concours de l'Etat en 2013 puis par la réduction de 1,5 milliards d'euros de cette aide entre 2014 et 2015. Un pacte de confiance et de solidarité serait négocié avec les collectivités locales, afin notamment de déterminer les modalités de participation des collectivités territoriales à l'effort de redressement des déficits publics de l'Etat.

#### Baisse de la part garantie de la DGF au profit de la péréquation nationale

Le gel des dotations ne permet plus d'absorber les augmentations naturelles dues :

- à l'augmentation de la population nationale.
- à la création de nouvelles intercommunalités
- à la volonté de favoriser la péréquation par une augmentation de 120 millions d'euros (+87,5%) de dotation supplémentaire de l'Etat au profit des communes défavorisées à travers la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DUCS).

Ces dispositions entraînent mécaniquement une baisse des autres dotations de l'Etat (variable d'ajustement) que percevront les autres communes non bénéficiaires comme Courbevoie.

Rappel du montant de la DGF versée par l'Etat à Courbevoie.

Dotation Globale de  
Fonctionnement (part garantie)

	2011	2012
	10 587 176 €	10 826 999 €

#### 4) Renforcement des mécanismes de péréquation horizontale

##### Augmentation des prélèvements au profit du FPIC et du FSRIF

La loi de finances confirme la poursuite de la péréquation mise en place en 2012 : Ainsi le **Fonds de Péréquation Intercommunale et Communale (FPIC)** est augmenté de 140 % (passant de 150 à 360 millions d'euros).

Dans le calcul du prélèvement un nouveau critère de charge est introduit en 2013 : Ainsi le critère revenu des habitants entre désormais pour 20 %.

Rappelons que le FPIC est payé par la communauté d'agglomération Seine-Défense mais une partie du montant est refacturé aux communes.

	<b>Année 2012</b>
Montant FPIC refacturé à Courbevoie	1 096 484 €
Montant FPIC refacturé à Puteaux	902 386 €
Montant FPIC à la charge de la CASD	1 406 360 €
<b>Total FPIC 2012</b>	<b>3 405 230 €</b>

De même, le **Fonds de Solidarité des Communes de la Région Ile de France (FSRIF)** est augmenté : l'enveloppe est fixée à 230 millions d'euros en 2013 contre 210 millions d'euros en 2012.

Des ajustements à la marge ont été apportés par la loi de finances afin de renforcer l'équité et l'efficacité du système.

La ville de Courbevoie, grâce à sa vice-présidence de la commission péréquation de **Paris-Métropole** joue un rôle important pour la réforme du fonds en tant que force de propositions.

L'enjeu est de rendre le FSRIF supportable par tous les contributeurs lorsque son prélèvement atteindra 270 millions d'euros en 2015.

Rappelons que le prélèvement de Courbevoie est plafonné à 10 % de dépenses de fonctionnement depuis 2011.

Montant du FSRIF versé par Courbevoie.

	<b>Montant FSRIF 2011</b>	<b>Montant FSRIF 2012</b>
<b>Courbevoie</b>	6 105 056 €	12 860 148 €

## 5) Une Communauté d'Agglomération axée sur des projets structurants du territoire

L'intérêt communautaire de la communauté d'agglomération Seine Défense a été défini, durant les deux premières années de sa création, entraînant le transfert de compétences notamment en matière de politique de développement économique d'aménagement, d'environnement et de logement.

La communauté d'agglomération travaille désormais sur la mise en œuvre et la finalisation d'un **contrat de développement territorial (CDT)** avec l'ensemble des acteurs locaux. Ainsi un accord cadre, signé en mai 2012, a permis de formaliser un projet stratégique de développement durable du territoire et définir en termes quantitatifs et qualitatifs des objectifs stratégiques et prioritaires dont :

- Conforter le positionnement du quartier d'affaires de la Défense, poursuivre et accompagner le plan de renouveau. Continuer à mieux inscrire la Défense dans le tissu urbain de la Ville.
  - Construire 600 logements par an (400 sur Puteaux et 200 sur Courbevoie – tous types de logements confondus).
  - Reconquérir les berges de Seine et amplifier le développement éco-responsable de notre territoire.
  - Obtenir la réalisation de projets structurants de transports indispensables au développement du territoire.
  - Arrêter un portefeuille de projets, un programme d'actions, d'opérations d'aménagement et de projets d'infrastructures. Le développement d'un meilleur cadre de vie passe par la réalisation d'espaces publics exemplaires et adaptés y compris en matière de développement durable.
- L'ensemble de cette démarche passe inéluctablement par un développement économique qui demeure une des actions prioritaires de la Ville et de la Communauté d'Agglomération visant à :
- Une croissance de l'emploi sur le territoire sur les différents segments (grandes entreprises, PME, TPE)
  - Renforcer la compétitivité et l'attractivité de quartiers d'affaires face à ses concurrents internationaux qui permettra aussi d'amplifier la dynamique de modernisation et d'amélioration du cadre de vie sur l'ensemble de la Ville.
  - Développer des filières d'excellence au sein du territoire
  - Créer un environnement propice aux synergies des entreprises entre elles mais aussi avec le monde universitaire et de la formation initiale et continue.

Ainsi le CDT est l'outil technique de déclinaison opérationnelle qui permettra de mettre en œuvre le Grand Paris. Il vise à co-élaborer une vision prospective du territoire sur 15 ans. Il permettra également à la Communauté d'Agglomération Seine-Défense de mettre en œuvre son projet de territoire en lui donnant une consistance opérationnelle.

## II – Les projets pour 2013

### Favoriser la scolarité et l'acquisition des savoirs et des connaissances au delà des compétences légales

#### A – Favoriser la réussite scolaire

##### Une population scolaire en constante augmentation

Courbevoie, ville attractive qui a toujours voulu donner une large place aux familles, le nombre d'élèves scolarisés sur la ville continuera d'évoluer, si l'on se réfère, notamment, aux effectifs prévisionnels arrêtés par l'inspection de l'éducation nationale pour la rentrée 2013/2014, en ce qui concerne les écoles maternelles et élémentaires.

Ainsi, 4 ouvertures de classes pourraient être prononcées en septembre 2013, 2 maternelles et 2 élémentaires.

##### Poursuite du plan lecture

La mise en œuvre du plan lecture restera une priorité et se traduira par :

- La création de deux **nouveaux postes d'animateurs de bibliothèque** dans les écoles élémentaires avec une prise de poste au 1<sup>er</sup> janvier 2013.
- La poursuite de l'opération **Livre Numérique** en partenariat avec l'inspection académique. Projet novateur, mené pour la première fois en 2011, renouvelé en 2012, avec des objectifs multiples que nous rappelons :
  - développer la lecture
  - ouvrir et sensibiliser les élèves à une culture plurielle empruntant aux différents arts.

##### Favoriser l'éveil et l'épanouissement des élèves

Création de deux nouvelles classes à horaires aménagées musicale (CHAM), filière vocale, à la rentrée de septembre 2013.

Dans le cadre de ses missions éducatives, la ville offre à des élèves motivés, la possibilité de recevoir, en complément de leur formation générale scolaire, une formation spécifique dans le domaine de la musique. Ainsi la ville, en partenariat avec le conservatoire de musique et l'inspection académique, a mis en place **des CHAM** à la rentrée scolaire de septembre 2012, à deux niveaux différents :

- Une classe de CM1 à l'école André Malraux

- Une classe de 6<sup>ème</sup> au collège des Renardières (à titre expérimental)

Dans le prolongement de cette création, 2 CHAM supplémentaires devraient être créées pour la rentrée scolaire de septembre 2013 :

- Une classe de CM2 à l'école André Malraux
- Une classe de 5<sup>ème</sup> au collège des Renardières

### Le centre des Bartavelles rénové

Le chalet d'hébergement **Les Bartavelles** ouvrira ses portes au public pour l'hiver 2013-2014 après la réalisation de travaux de réhabilitation et d'amélioration des conditions d'accueil.

Coût total du projet : 4,8 millions d'euros TTC  
Dépenses sur le budget 2013 : 2,85 millions d'euros TTC.

### Une restauration scolaire de qualité

Depuis septembre 2012, toutes les écoles élémentaires bénéficient **du service des goûters** dans les écoles élémentaires sur le temps d'étude surveillée.

Le budget 2013 intégrera les coûts supplémentaires générés par **l'augmentation constante de la fréquentation** des services de restauration (+7,3 % de repas et + 58,7 % de goûters servis), ainsi que par le renouvellement depuis juillet 2012 du marché de fabrication et de livraison de repas en liaison froide qui répond à un souci d'amélioration constante de la qualité des prestations, suivant un cahier des charges établi en concertation notamment avec les représentants des parents d'élèves et du corps enseignant. Cette exigence qualitative est également demandée pour la production dite en liaison chaude.

Un nouveau **projet pédagogique** intitulé « A la découverte des fromages de nos régions » sera mené cette année afin de donner une sensibilisation plus forte aux enfants à la consommation des produits laitiers.

Un second **véhicule frigorifique** au profit de la cuisine centrale sera également acquis dans le cadre des normes en vigueur.



### Achèvement des grands travaux dans les écoles

L'année 2013 verra l'aboutissement de différents grands chantiers en cours :

- L'extension de la réhabilitation de l'école Allié

La livraison des équipements est programmée en novembre 2013 et permettra, à terme, une réhabilitation de quatre classes et de nouveaux locaux de restauration collective en liaison froide.

Coût des travaux : 6,2 millions d'euros TTC dont 2,2 millions TTC en 2013.

- Le regroupement des écoles maternelles Florian et Victor Hugo (école Sonia Delaunay)

Afin d'anticiper un nouvel apport de la population dans le quartier notamment liées aux constructions neuves vers le pont de Courbevoie, la ville réalise les travaux qui permettront non seulement de rationaliser les équipements mais également d'étendre la capacité d'accueil de neuf classes maternelles (contre sept actuellement). Les locaux sur l'aile Victor Hugo seront dévolus, à terme, aux activités du VAL. Le chantier devrait s'achever à la fin de l'année 2013.

Coût des travaux évalué à 6,2 millions d'euros TTC dont 4,6 millions au budget 2013.

### De nouveaux espaces d'accueil pour le VAL (Vacances Animations Loisirs)

Chaque année la Ville investit pour augmenter la capacité d'accueil des activités périscolaires, car elles sont un creuset essentiel pour la réussite de chacun.

Ainsi, débutée en 2012 la construction de la Maison du VAL rue Eugène Caron devrait ouvrir ses portes en septembre 2013. Cette structure accueillera :

- un Accueil de loisirs d'une capacité de 200 personnes
- des activités de soutien scolaire
- des ateliers théâtre pour le conseil municipal des jeunes
- des réunions associatives.

Une mise à disposition des équipements intérieurs et extérieurs est également prévue pendant le temps scolaire.

La subvention 2013 du VAL évoluera pour financer ces actions.

Le coût total des travaux pour la part bâtiment est de 3,2 millions d'euros TTC dont 2,6 millions d'euros TTC en 2013 et pour la part paysagère : 2 millions d'euros TTC.

Le budget 2013 serait de 3,60 millions TTC.

## **B- Toujours offrir des services de qualité**

### **1) Une politique d'accueil de la petite enfance très active**

La ville reste soucieuse de répondre aux attentes des familles et renforcer l'offre existante déjà importante, tant en terme de qualité que de capacité d'accueil des jeunes enfants. Ainsi 1700 places sont offertes dans 23 structures municipales et les 8 crèches privées en contrat avec la Ville.

Un nouveau centre rue Victor Hugo pour l'accueil de 5 enfants autistes vient d'ouvrir.

Une nouvelle structure privée de 55 berceaux devrait ouvrir dans les 2 ans qui viennent rue de Bezons.

La ville mènera en 2013 des études avant l'ouverture future de nouvelles structures :

- Une mini-crèche de 10 à 15 places sur le quartier de Bécon.
- Un jardin intergénérationnel de 15 places dans le quartier Faubourg de l'Arche

Afin d'optimiser la qualité de l'accueil des crèches familiales, l'opération relative au regroupement sur un seul site (Jean-Pierre Timbaud) sera effective pour novembre 2013.

De ce fait, une étude sera menée de façon à augmenter la capacité du multi accueil de la halte garderie « Marceau » dont une partie des locaux aura été libérée par la crèche familiale.

Le succès de l'expérimentation de l'actuel Relais d'Assistantes Parentales (RAP) sur Bécon, nous amène à le transférer dans l'espace « Capricorne » (Alma), qui accueillera également un deuxième Relais d'assistantes maternelles, le tout dans des locaux plus adaptés à leur fréquentation.

Enfin, l'évolution du recrutement d'assistantes maternelles est prise en compte à travers l'augmentation de la subvention du CCAS.

### **2) Une politique sportive volontaire et dynamique**

Courbevoie compte près de 40 clubs sportifs et près de 14 000 licenciés (1 Courbevoisien sur 6). Actuellement 6 500 enfants sont inscrits en école des sports au sein des associations plaçant ainsi Courbevoie à la première place du département.

Les objectifs sont :

- **D'encourager la pratique sportive** sous toutes ses formes : Compétition, loisirs, handicap, par la mise à disposition d'équipements de qualité et le subventionnement des clubs sportifs. Ainsi, il est prévu de reconduire les subventions aux clubs pour 2013.
- **Promouvoir le sport** envers la jeunesse : ainsi la ville met 15 moniteurs d'éducation physique à disposition de chacune des 15 écoles primaires pour dispenser un enseignement de qualité et initier les jeunes à diverses spécialités. Le club d'initiation sportive et le dispositif Vasco sont deux structures municipales s'inscrivant dans le dispositif d'éveil à la pratique sportive.

- Soutien à l'**organisation de manifestations de qualité** ou animations sportives comme Vitaville, quais libres, nuit de la danse, gala de boxe...
- La ville veillera à la pérennité des 21 sites sportifs mis à la disposition des Courbevoisiens grâce à la poursuite du programme de rénovation.

Le budget 2013 comprendra notamment les travaux de reconstruction du **gymnase Colombes** dont la livraison est prévue en 2014, la rénovation des vestiaires de la patinoire et des travaux d'accessibilité PMR des équipements sportifs dont la piscine.

### **3) Maintenir une offre culturelle diversifiée et accessible à tous**

La ville soutient l'accès de tous les publics aux arts et à la culture aux travers de ses différentes structures municipales (conservatoire, l'espace Carpeaux, bibliothèque et musée Roybet Fould).

La **carte culture jeune**, offrant 70 euros, sera reconduite sur 2013 afin de permettre aux jeunes collégiens une ouverture à la culture.

La modernisation des bibliothèques sera poursuivie.

La vie culturelle sera animée par plusieurs événements en 2013 :

- La poursuite de programmes culturels de grande qualité dans les centres culturels, Espace Carpeaux et Cabaret.
- La quatrième édition du **festival des mots libres** sera un grand rendez-vous culturel, en présence, cette année, de Bernard Pivot. Cet événement permettra d'aborder la littérature de façon sérieuse et exigeante tout en offrant une manifestation attrayante, inventive et particulièrement adaptée au public familial et aux scolaires.
- Les **concerts** au sein de l'église St Pierre St Paul ou lors de la nouvelle saison du **Kiosque en Scène**.
- Un **hommage à Louis de Funès** né à Courbevoie à l'occasion des 30 ans de son décès.
- **L'inauguration du pavillon des Indes** sera le point fort de la saison culturelle : ce projet s'inscrit dans la politique de préservation du patrimoine de la ville. Ce lieu permettra la résidence pour 18 mois d'un artiste plasticien en étroite collaboration avec l'école nationale supérieure des beaux arts de Paris.

Les travaux ont commencé en juin 2012 pour une livraison à l'été 2013. Le coût total de la rénovation est de 2,9 millions d'euros TTC dont 1,85 millions TTC en 2013.

#### **4) Réalisation de la cité des loisirs**

Le chantier de la construction de la **Cité des Loisirs** se poursuit. Le gros œuvre devrait s'achever été 2013 pour une livraison prévue début 2014.

Le site sera un espace de convivialité et structurant pour la vie Courbevoisienne avec sa grande salle, modulable de 1 000 places, destinée à accueillir les grandes manifestations de la ville, et ses salles de réception pour les fêtes familiales.

Il est destiné aussi à être un lieu important de la vie associative et pour la jeunesse avec sa salle de 300 places, ses 2 studios d'enregistrements, son espace multi média et le bureau d'information jeunesse.

Coût des travaux : 65,7 millions d'euros TTC dont budget 2013 : 36,8 millions d'euros et 5,58 millions HT sur le budget parkings

#### **5) Favoriser le commerce de proximité**

Le succès en 2012 des animations de quartier menées en partenariat entre les associations de commerçants et la ville (inauguration de l'avenue de la liberté, carnaval dans le faubourg de l'arche, téléthon en centre ville) justifie la volonté de soutenir, grâce aux subventions, les projets de ces associations pour 2013.

La politique de **redynamisation et de développement du commerce local**, à travers la signature de la convention entre les services de l'état et la ville en 2012 se concrétisera en 2013 par le versement des premières aides financières au titre du fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (**FISAC**) destinées à inciter les commerçants à rénover leur devanture, sécuriser les points de vente ou encore améliorer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite du local.

Il est par ailleurs prévu, de poursuivre les travaux de rénovation des marchés existants (Charras, Villebois Mareuil et Marceau).

Particulièrement sur Charras, des travaux d'amélioration et d'embellissement sont prévus en 2013 dans le cadre de l'opération « Cœur de Ville »

### **C – Améliorer notre cadre de vie et poursuivre le développement urbain durable de notre ville**

La ville de Courbevoie place l'environnement au cœur de son action et s'engage en faveur du développement durable notamment par la mise en place d'actions inscrites dans l'**agenda 21**. Le maintien du label « 4 fleurs » récompense, d'ailleurs, cette politique.

#### **1) une Ville toujours plus « verte » avec de nouveaux espaces verts**

Soucieux d'augmenter le nombre d'espaces verts dans la ville, des travaux d'aménagement de parcs et de squares vont permettre d'ouvrir plusieurs sites en 2013 :

#### **4) Réalisation de la cité des loisirs**

Le chantier de la construction de la **Cité des Loisirs** se poursuit. Le gros œuvre devrait s'achever été 2013 pour une livraison prévue début 2014.

Le site sera un espace de convivialité et structurant pour la vie Courbevoisienne avec sa grande salle, modulable de 1 000 places, destinée à accueillir les grandes manifestations de la ville, et ses salles de réception pour les fêtes familiales.

Il est destiné aussi à être un lieu important de la vie associative et pour la jeunesse avec sa salle de 300 places, ses 2 studios d'enregistrements, son espace multi média et le bureau d'information jeunesse.

Coût des travaux : 65,7 millions d'euros TTC dont budget 2013 : 36,8 millions d'euros et 5,58 millions HT sur le budget parkings

#### **5) Favoriser le commerce de proximité**

Le succès en 2012 des animations de quartier menées en partenariat entre les associations de commerçants et la ville (inauguration de l'avenue de la liberté, carnaval dans le faubourg de l'arche, téléthon en centre ville) justifie la volonté de soutenir, grâce aux subventions, les projets de ces associations pour 2013.

La politique de **redynamisation et de développement du commerce local**, à travers la signature de la convention entre les services de l'état et la ville en 2012 se concrétisera en 2013 par le versement des premières aides financières au titre du fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (**FISAC**) destinées à inciter les commerçants à rénover leur devanture, sécuriser les points de vente ou encore améliorer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite du local.

Il est par ailleurs prévu, de poursuivre les travaux de rénovation des marchés existants (Charras, Villebois Mareuil et Marceau).

Particulièrement sur Charras, des travaux d'amélioration et d'embellissement sont prévus en 2013 dans le cadre de l'opération « Cœur de Ville »

### **C – Améliorer notre cadre de vie et poursuivre le développement urbain durable de notre ville**

La ville de Courbevoie place l'environnement au cœur de son action et s'engage en faveur du développement durable notamment par la mise en place d'actions inscrites dans l'**agenda 21**. Le maintien du label « 4 fleurs » récompense, d'ailleurs, cette politique.

#### **1) une Ville toujours plus « verte » avec de nouveaux espaces verts**

Soucieux d'augmenter le nombre d'espaces verts dans la ville, des travaux d'aménagement de parcs et de squares vont permettre d'ouvrir plusieurs sites en 2013 :

- Les travaux d'aménagement du **parc du Carré Saint Lô** vont s'achever à l'été 2013 et permettre d'offrir 7600 m<sup>2</sup> d'espaces verts supplémentaires au quartier du Faubourg de l'Arche.

Coût des travaux : 5 millions TTC dont 1,95 Millions TTC d'euros au budget 2013.

- Le réaménagement du **square du Château du Loir** prévu en été 2013 va permettre d'offrir un espace vert de 5 800 m<sup>2</sup>.

La ville en partenariat avec une association travaillera sur ce site à l'insertion des jeunes par l'écologie Urbaine.

Coût des travaux 2,57 millions d'euros TTC dont 650 000 euros TTC sur 2013.

- Les Courbevoisiens pourront profiter également du **réaménagement des berges de Seine**. Cette rénovation, en maîtrise d'œuvre du Conseil Général, d'une surface d'un hectare, intégrera de nombreux espaces verts pour favoriser la biodiversité. Le projet prévoit une promenade piétonne accessible à tous (vélo et PMR) et la création d'une passerelle pour relier le cœur de ville aux berges mais également le quartier de la Défense.

La participation de la ville inscrite au budget 2013 sera de 2,71 millions d'euros TTC.

- **Réunion des squares des Brunettes et Kruger**

Dans le cadre du projet global « Allié-Timbaud », une liaison verte va être créée entre le square des Brunettes et Kruger permettant ainsi la création d'un îlot enfance sécurisé autour de l'extension de l'école Allié et du regroupement des 3 crèches familiales sur le site J.P Timbaud.

Coût du projet espaces verts : 1,3 millions d'euros TTC.

- 2) **Une politique d'économies d'énergie et de performance énergétique sur l'ensemble du patrimoine municipal**

Depuis plusieurs années, la ville s'est engagée dans un programme de remplacement des lampes à mercure par des LED afin de réduire la consommation électrique et améliorer le confort d'éclairage pour les usagers.

Ainsi près de 1 million d'euros seront prévus sur le budget 2013 de la voirie pour remplacer l'éclairage public vétuste et remplacer les lampes.

Après un diagnostic énergétique de l'ensemble des installations de chauffage des 192 bâtiments communaux, la ville va s'engager sur un **Contrat de Performance Energétique (CPE)** avec un prestataire. L'objectif est de fixer à terme une économie sur les dépenses de chauffage de 20% et d'électricité de 3% sur l'ensemble des bâtiments communaux.

### 3) Continuer à faire de la ville un espace toujours plus solidaire et sécurisé

- La ville œuvre pour que l'ensemble des espaces soient accessibles aux **Personnes à Mobilité Réduite (PMR)**. Ainsi 1 million d'euros sont prévus en 2013 pour continuer le programme de mise en accessibilité des bâtiments communaux, de la voirie et des espaces publics, en collaboration avec la commission handicap. Près de 700 K€ seront budgétés dans la mise aux normes des ascenseurs.
- **L'épicerie solidaire**, ouverte en partenariat avec la Croix Rouge, va se développer par la mise en place de permanence pour les mamans et leurs enfants avec les conseils d'une puéricultrice.
- Il est également prévu de développer l'activité de Courbevoie Ecoute Jeunes et Courbevoie Espace Parents, en ouvrant un Espace Santé Jeunes.
- Différentes activités seront organisées par la ville envers **les séniors** (dont les sorties et les voyages) pour prévenir leur isolement et pour leur permettre aussi de transmettre aux nouvelles générations leurs expériences et leurs connaissances, facilitant ainsi les relations inter-générationnelles.
- Des conférences sur le thème de la santé et des **ateliers mémoire** continueront d'être organisées.
- Le **conseil des séniors** est en cours de constitution. Il aura pour missions de promouvoir la réflexion ainsi que des actions visant à consolider les liens entre les habitants, les générations et les cultures. Il s'efforcera également d'instaurer ou même de renforcer des mécanismes de concertation et de dialogue permettant aux aînés de contribuer à la planification, à la mise en œuvre du suivi et à l'évaluation de chaque action visant l'égalité et l'inclusion des aînés.
- Les actions menées en matière de solidarité se traduiront par une augmentation de la subvention de la Ville au profit du CCAS.
- Par ailleurs, afin de poursuivre l'amélioration de la qualité de vie des habitants et préserver leur tranquillité une nouvelle tranche de 13 caméras de vidéo protection sera installée en 2013.

### 4) Des pôles urbains en pleine mutation

La ville a engagé une vaste opération d'élaboration partagée de l'embellissement du **Cœur de Ville**. Trois agences d'urbanisme ont travaillé sur un diagnostic et mené une réflexion sur un plan d'actions à court et moyen terme mené en concertation entre les élus, les acteurs locaux et la population. La synthèse de ces travaux sera présentée en 2013 dans le cadre d'une exposition. Plusieurs piste d'actions seront retenues et feront l'objet de concertation avec les habitants. La Ville est assistée par un architecte conseil pour conduire ces étapes de synthèse et de concertation.

Sur le quartier Bécon, un travail de fond avec les partenaires institutionnels (RFF, SNCF, SGP, STIF, RATP, Conseil Général, les riverains, les associations, les commerçants et artisans comme avec les acteurs socio-économiques) mais aussi avec les communes limitrophes (Bois Colombes et Asnières) permettra de finaliser un projet urbain qui intégrera la modernisation de la gare Transilien mais aussi l'insertion urbaine de la nouvelle gare du Grand Paris.

Dans le contexte des discussions engagées avec la Société du Grand Paris pour l'installation de cette nouvelle gare du réseau de transport du Grand Paris express à Bécon, il faudra intégrer aussi ces nouvelles données dans le projet de révision du PLU rendue notamment nécessaire par la signature du CDT.

Enfin sur la Défense, un travail de coordination et de pilotage entre la Communauté d'Agglomération Seine-Défense et les établissements publics (EPADESA, DEFACTO) vise à privilégier la mise en place de projets urbains qui sont systématiquement concertés avec les habitants. Au demeurant la Ville pilote désormais plusieurs groupements de commandes en matière d'études urbaines afin de mieux inscrire le quartier d'affaires dans le tissu et les rythmes de la ville. Ce travail portera en 2013 sur le quartier des Saisons et les quartiers Coupole Regnault et Corolles Reflet Iris.

### **III – Le financement des projets**

L'année 2013 verra l'achèvement des grands travaux et se traduira, tout comme 2012, par des dépenses d'investissements en forte augmentation.

Le financement des projets d'investissement se fera selon 2 axes :

#### **- Le recours à l'emprunt**

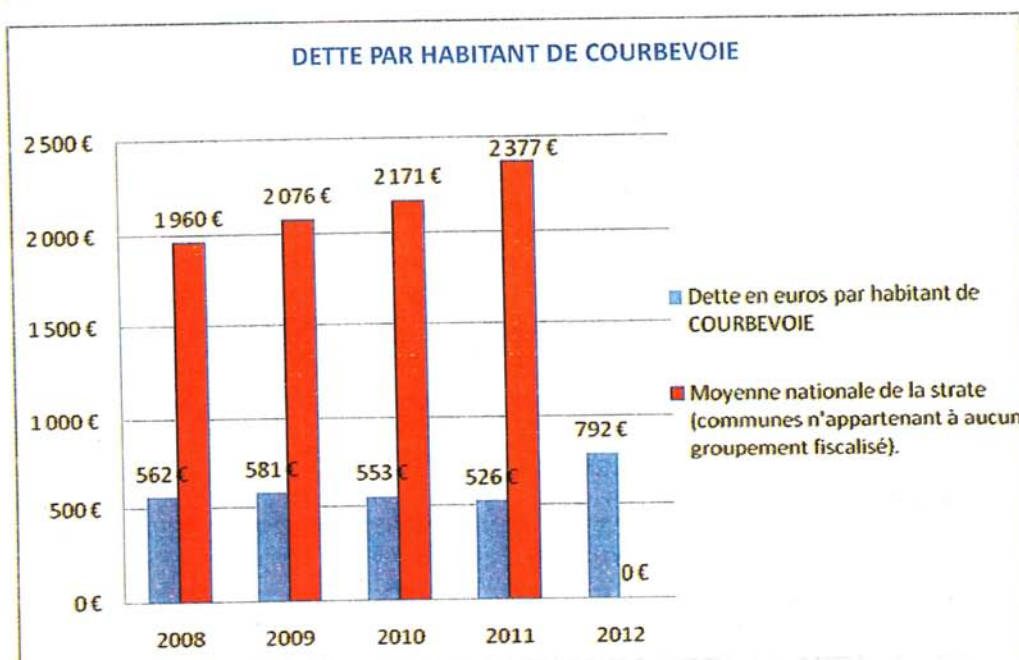
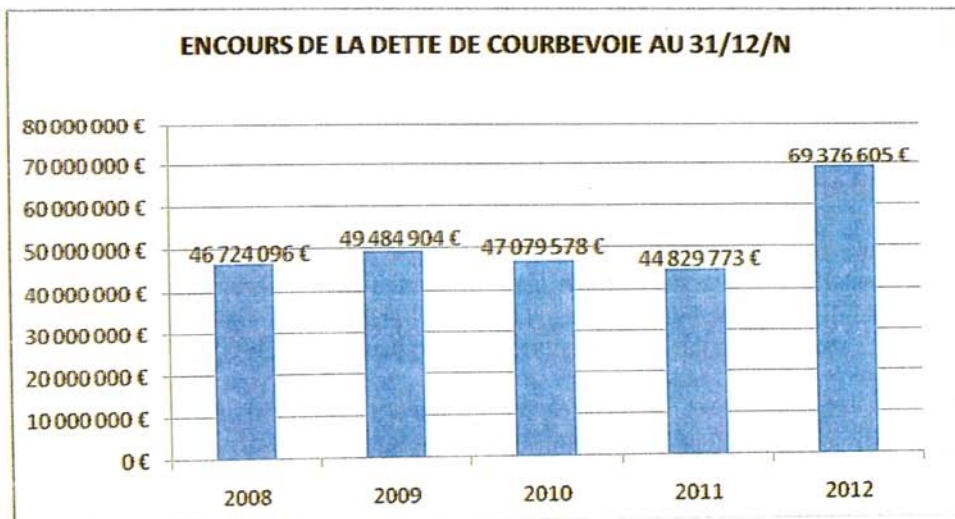
En matière de dette, Courbevoie garde une **marge de manœuvre** importante :

Sa dette par habitant est de **792 € au 31/12/2012** contre une moyenne de la strate de 2377€.

Dans un contexte de financement difficile pour les collectivités locales, se traduisant par un identique manque de liquidité et une détérioration des conditions de prêt, Courbevoie a su trouver en 2012, 42,6 millions d'emprunts sans trop de difficultés grâce :

- A la pluralité des financeurs : Pas moins de huit banques différentes ont montré leur confiance en contractualisant avec la ville en 2012.
- Par le recours au financement privé en partenariat avec la Deutsche Bank – grâce à ce nouveau type de prêt, où la banque joue un rôle d'intermédiaire, la ville peut avoir recours à des financements à long terme par des entreprises privées sur le marché international pour de plus grands volumes à des conditions identiques à des emprunts obligataires. Ce qui permet ainsi la sécurisation de nos financements.





(2012- non connu pour la moyenne nationale)

**- La préservation du niveau d'épargne**

La réduction des coûts de fonctionnement est une priorité pour la ville grâce à une politique volontaire de réduction des coûts sur les fluides (mise en place d'un CPE), de la renégociation à la baisse des contrats et la maîtrise des dépenses de personnel (47% des charges de fonctionnement). La ville veillera également à la pérennisation des recettes de fonctionnement et en s'appuyant notamment sur :

- Le **niveau des produits des droits de mutation** liés aux transactions immobilières qui démontre le dynamisme du territoire.

- La **progression des recettes économiques** reversées par la Communauté d'Agglomération via l'Attribution de Compensation grâce notamment à l'arrivée de nouveaux contributeurs.

- La ville veillera dans ce contexte à **maintenir un niveau de fiscalité raisonnable et privilégié par rapport aux autres villes environnantes.**

Rappel des taux d'imposition à Courbevoie.

	Taux 2012	Moyenne nationale année 2011.	Moyenne départementale année 2011.
Taux de taxe d'habitation (ville + CASD)	13,49 % (7,01+6,48)	23,76 %	18,56 %
Taux foncier bâti	5,01 %	19,89 %	12,05 %
Taux foncier non bâti	8,84 %	48,56 %	20,42 %

Enfin, la Ville et ses établissements vont poursuivre leurs efforts en matière de performance publique afin de continuer à rendre plus soutenable et efficace la dépense publique locale, qui reste à Courbevoie exemplaire dans sa maîtrise et la qualité de sa gestion.

## EVOLUTION DES COMPTES ADMINISTRATIFS DE COURBEVOIE

en K€

	2008	2009	2010	2011	Prévision 2012
<b>Charges fct courant strictes</b>	<b>111 266</b>	<b>116 953</b>	<b>123 578</b>	<b>119 148</b>	<b>127 445</b>
Charges à caractère général (011)	34 809	37 708	37 794	33 905	36 393
Charges de personnel (012)	55 357	56 866	59 412	61 434	63 435
<b>Charges de gestion courante (65)</b>	<b>21 100</b>	<b>22 378</b>	<b>26 372</b>	<b>23 810</b>	<b>27 617</b>
Contingent incendie (fonct)	1 385	1 257	1 148	1 313	1 323
CCAS	1 651	1 306	1 522	1 616	2 069
VAL	5 370	7 346	10 190	9 171	11 989
Centre Culturel	3 078	3 205	3 506	3 734	3 734
Subventions aux associations	2 424	2 623	2 477	2 503	2 628
Budget cantine	926	1 600	2 910	2 600	2 946
Budget parkings	598	646	1 456	1 767	1 848
<b>Atténuations de produits (014)</b>	<b>11 525</b>	<b>16 141</b>	<b>19 701</b>	<b>10 044</b>	<b>16 481</b>
Contribution FSRIF	10 787	13 498	17 057	6 105	12 860
Revers. Fiscalité versés à la Cté agglo	0	0	0	3 720	3 478
<b>Charges de fonctionnement courant</b>	<b>122 791</b>	<b>133 094</b>	<b>143 279</b>	<b>129 193</b>	<b>143 926</b>
Frais financiers divers (66 - 6611)	0	9	5	4	42
<b>Charges exceptionnelles (67)</b>	<b>1 439</b>	<b>1 395</b>	<b>1 418</b>	<b>1 606</b>	<b>1 461</b>
Prime Naissance	69	67	83	101	73
AMGED	1 140	1 077	1 007	1 113	1 037
Subventions exceptionnelles	115	150	136	180	138
Dotations aux amort. et prov. (68)	1 023	94	37	42	208
<b>Charges de fct hors intérêts</b>	<b>125 253</b>	<b>134 592</b>	<b>144 739</b>	<b>130 844</b>	<b>145 637</b>
Intérêts	997	918	955	921	1 789
<b>Charges de fonctionnement</b>	<b>126 250</b>	<b>135 510</b>	<b>145 693</b>	<b>131 765</b>	<b>147 426</b>
<b>Produits fonctionnement courant stricts</b>	<b>137 538</b>	<b>153 089</b>	<b>160 439</b>	<b>147 719</b>	<b>155 734</b>
<b>Impôts et taxes (73)</b>	<b>87 560</b>	<b>101 764</b>	<b>108 667</b>	<b>120 170</b>	<b>128 166</b>
Contributions directes	69 317	85 653	87 172	34 140	35 621
Dotation communautaire reçue	0	0	0	61 926	65 232
TEOM	5 545	7 963	10 380	10 588	12 189
Droits de mutation	8 080	5 792	7 482	8 835	10 701
<b>Dotations et participations (74)</b>	<b>41 050</b>	<b>41 793</b>	<b>41 718</b>	<b>16 931</b>	<b>17 213</b>
DGF (741)	33 935	34 517	34 860	10 587	10 827
Compensations fiscales	1 361	1 036	981	832	759
<b>Produits des services (70)</b>	<b>7 183</b>	<b>7 645</b>	<b>7 779</b>	<b>8 652</b>	<b>8 746</b>
<b>Produits de gestion (75)</b>	<b>1 745</b>	<b>1 887</b>	<b>2 274</b>	<b>1 965</b>	<b>1 609</b>
<b>Atténuations de charges (013)</b>	<b>624</b>	<b>616</b>	<b>841</b>	<b>838</b>	<b>833</b>
<b>Produits de fonctionnement courant</b>	<b>138 163</b>	<b>153 705</b>	<b>161 280</b>	<b>148 557</b>	<b>156 567</b>
Produits financiers divers (76 - 762)	0	0	0	3	19
Produits exceptionnels (77 - 775 + 7911)	1 653	253	215	938	448
Reprises sur amort. et prov. (78)	16	1 019	44	119	192
<b>Produits de fonctionnement</b>	<b>139 832</b>	<b>154 978</b>	<b>161 539</b>	<b>149 617</b>	<b>157 226</b>
<b>Remboursement du capital dette</b>	<b>2 149</b>	<b>2 239</b>	<b>2 405</b>	<b>2 250</b>	<b>2 357</b>
Dépenses d'équipement	32 223	33 760	20 956	27 510	54 192
Remboursement anticipé DEXIA	0	0	0	0	15 697
<b>Dép d'inv hors annuité en capital</b>	<b>32 224</b>	<b>33 768</b>	<b>20 963</b>	<b>27 547</b>	<b>69 889</b>
<b>Financement de l'investissement</b>	<b>28 434</b>	<b>36 733</b>	<b>27 854</b>	<b>20 802</b>	<b>56 801</b>
<b>EPARGNE NETTE</b>	<b>11 432</b>	<b>17 229</b>	<b>13 441</b>	<b>15 602</b>	<b>7 443</b>
<b>Ressources propres d'inv. (RPI)</b>	<b>4 780</b>	<b>13 234</b>	<b>13 690</b>	<b>4 348</b>	<b>6 309</b>
FCTVA	4 643	7 629	3 845	3 009	3 888
Produits des cessions	21	5 548	9 716	921	2 136
Diverses RPI	116	57	129	418	285
Fonds affectés (amendes, ...)	198	290	251	340	283
Subventions yc DGE	10 024	981	473	511	166
Emprunt	2 000	5 000	0	0	42 600
Variation de l'excédent	-3 790	2 966	6 891	-6 746	-13 088

\* \* \*

L'année 2013 sera marquée par l'aboutissement de grands projets structurants pour la ville.

Pas moins de 11 équipements nouveaux ou rénovés seront réalisés tant dans le domaine de l'enfance, de la culture, des sports et du cadre de vie. Le budget montrera une hausse conséquente des dépenses d'équipement dont le financement sera assuré par l'emprunt qui restera à un niveau très inférieur aux moyennes de la strate.

2013 sera également une année de lancement de projets plus vastes à la mesure de notre territoire prenant en compte l'ensemble de l'environnement et des perspectives liées entre autre au « Grand Paris »

La municipalité montre ainsi sa volonté de faire évoluer et de transformer la ville, de renforcer son attractivité, son développement économique et son image en veillant que Courbevoie reste une ville toujours plus agréable à vivre.



Patrick GIMONET  
Adjoint au Maire  
Délégué aux Finances



Jacques KOSSOWSKI  
Maire de Courbevoie  
Député des Hauts-de-Seine

